



Communiqué du Syndicat des Directrices et Directeurs d'École #S2DÉ – Mercredi 13 décembre 2023

L'opprobre la suite : 44 000 directrices et directeurs d'école mis en examen

Hier nous avons appris au détour d'une conversation dans un groupe de discussions entre directeurs, que **notre collègue directrice de l'école maternelle de Conches-en-Ouche dans l'Eure avait été mise en garde à vue mercredi dernier puis mise en examen pour non signalement d'un enfant en danger**. Nous en avons eu la confirmation de ces deux éléments : garde à vue et mise en examen ce mercredi.

Notre collègue, qui était déjà effondrée par la mort de son élève Lisa suite aux coups portés par sa famille, est désormais abattue par cette suite judiciaire. Nous savions que le procureur était tenace et, même s'il voulait toute la lumière sur les circonstances de la mort de Lisa, nous ne pensions pas en arriver à cette garde à vue et cette mise en examen.

Les faits : Lisa, élève de l'école maternelle de Conches-en-Ouche, décède dans la nuit du 23 au 24 septembre dernier sous la violence présumée de son beau-père et sa mère. L'examen du corps de Lisa montrera des traces de coups portés depuis plusieurs mois. Des cris et des disputes étaient même entendus à plusieurs reprises par leurs derniers voisins. L'absence de signalement pose question : qui savait, qui n'a rien dit, qui n'a rien fait ? Notre collègue directrice et enseignante de Lisa était rapidement suspendue à titre conservatoire pour la préserver mais finalement, elle ne fut préservée que 2 mois avant d'être désormais mise en examen.

Tous les directeurs d'école prennent cette mise en examen comme la leur. La justice vient donc de mettre 44 000 directrices et directeurs d'école en examen.

Nous avons en effet tous été confrontés à un moment ou un autre de notre carrière à des suspicions de coups, de maltraitance de la part d'une famille et **nous avons alors tous, dans la solitude de notre bureau, pesé le pour et le contre de rédiger un signalement.**

Nous ne sommes pas protégés quand nous le faisons par les services de Police, de Gendarmerie ou de Justice. Des familles viennent ainsi nous haranguer et nous menacer au portail de l'école ou même à nos domiciles quand elles apprennent que nous sommes les auteurs d'une Information Préoccupante. Nous sommes en parallèle rarement tenus informés des suites de nos signalements.

Nous hésitons donc.

Notre collègue a hésité. Elle avait prévenu la famille qu'elle ne connaissait que depuis début septembre qu'elle allait faire un signalement. Des policiers s'étaient même déplacés au domicile de Lisa. Elle a hésité comme beaucoup d'entre nous.

Tout le monde savait pour Lisa, pourquoi n'ont-ils rien fait ? Ils ont hésité.

Alors, pourquoi elle, pourquoi nous, pourquoi pas les autres aussi ? Nous lui apporterons notre soutien, nous serons là.